



Paris, le 2 décembre 2008

**Gilles MOINDROT**  
Secrétaire Général

à

**Monsieur Xavier DARCOS**  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110 rue de Grenelle  
75357 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Vous avez annoncé l'ouverture d'une discussion sur l'avenir des PEMF. A ce jour, votre silence sur la formation professionnelle des professeurs des écoles et sur la mise en place du recrutement au niveau master n'est pas sans nous inquiéter.

En effet, les étudiants lauréats du concours de recrutement de professeurs des écoles reçoivent aujourd'hui une formation en alternance composée de 400 heures de cours, d'un stage filé d'un jour par semaine et de deux stages en responsabilité d'une durée de trois semaines. Vous avez annoncé que cette année de formation professionnelle allait disparaître. Comment croire qu'à partir de septembre 2010, les étudiants reçus au concours et titulaires d'un master, quelle que soit leur spécialité, puissent assurer la « pleine responsabilité » d'une classe sans avoir bénéficié de formation professionnelle ?

La spécificité de la formation des enseignants des écoles s'appuie aujourd'hui sur l'intervention à l'IUFM des PEMF qui, après avoir obtenu le Certificat d'aptitude aux fonctions de maître-formateur (CAFIPEMF) sont à la fois responsables d'une classe pour 2/3 de leur temps et formateurs en formation initiale et continue pour 1/3 de leur temps. Cette intervention est appréciée par les étudiants et les stagiaires, parce que proche du terrain, en lien avec l'exercice du métier et la connaissance précise des difficultés propres aux débutants.

La réforme de la formation des maîtres telle qu'elle est annoncée actuellement ne mentionne aucunement le rôle et la place des formateurs que sont les PEMF dans l'école interne qu'est l'IUFM. Leurs missions sont-elles amenées à disparaître ? Au SNUipp, nous pensons au contraire qu'il faut favoriser l'intervention des PEMF au cours des stages effectués dans le cadre des masters et mis en œuvre par l'IUFM. L'accompagnement des enseignants en début de carrière doit rester l'une de leurs missions. Ces interventions permettraient d'ancrer la dimension professionnelle dans les parcours de formation.

La formation des enseignants constitue une question cruciale pour l'avenir de l'école. Le SNUipp considère que la formation des enseignants ne peut se limiter à une simple formation disciplinaire. C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le Ministre, d'ouvrir dans l'urgence des discussions sur cette question.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Gilles MOINDROT